



Question écrite n° 44-54480

Ministère interrogé : Ministère de l'Éducation nationale

Jeudi 18 juin 2009

M. Jean-Michel VILLAUMÉ attire l'attention de M. le Ministre de l'Éducation nationale sur les difficultés de l'enseignement agricole public en Franche-Comté. Pour la rentrée 2009 il est prévu que la DGH (Dotation Globale Horaire) soit revue à la baisse de plus de 3,6 % pour l'ensemble des établissements agricoles publics de la région. Cette baisse faisant suite à celle déjà enregistrée l'an dernier (- 1,5 %) ainsi qu'à plusieurs années de contraintes budgétaires.

Ces décisions qui remettent en cause la spécificité et la mission de l'enseignement agricole ne permettront plus de prévoir les décharges de services nécessaires à l'exercice de cette mission et vont entraver également le financement des options qui permettait jusqu'à maintenant un ajustement de la formation au choix des élèves et de leur famille. L'encadrement de plus en plus serré des effectifs de recrutement remet en cause le droit à l'éducation et à la formation (favorisant la sélection des élèves mais aussi l'enseignement privé), impose des lieux de formation non choisis par les familles et grève le budget propre des établissements. Cette conséquence est d'autant plus dramatique que le nombre d'installations aidées dans la profession agricole a augmenté notablement en Franche-Comté et que la volonté des professionnels de l'agriculture d'augmenter le niveau des qualifications des futurs agriculteurs est permanente. Tout cela limitera donc les capacités de recrutement pour les filières professionnelles agricoles et obligera les établissements francs-comtois à refuser des candidats motivés et intéressés par ce secteur d'activité primordial pour notre économie rurale.

Jean-Michel VILLAUMÉ lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître les mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour limiter les restrictions budgétaires et financières de l'enseignement agricole et lui demande quelle dispositions seront prises pour les personnels précaires qui se voient notifier le non renouvellement de leur contrat alors qu'ils servent la filière agricole avec détermination depuis tant d'années.